

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 73/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT - REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS - MARCHÉ 2023-03 - LOT 5 : ESPACES VERTS - SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22.
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Considérant que la commune de la Roque d'Anthéron souhaite requalifier le parc des Adrechs, situé en entrée de ville, en un parc intergénérationnel ; il est nécessaire de passer des marchés de travaux.

APPROUVE l'attribution du marché de travaux d'aménagement et de requalification du parc des Adrechs – Lot n°5 : Espaces verts, au groupement TERIDEAL – STAR'S JARDIN /TERIDEAL – SEGEX ENERGIES dont le mandataire du groupement est la société TERIDEAL – STAR'S JARDIN représentée par Monsieur OLIVE Steve, en qualité de Directeur d'agence dont le siège social est situé 158 route de Jaï – 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

DIT que la commune règlera la somme de 263 099.30 € HT soit un montant TTC de 315 719.16 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 31 juillet 2023

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Et de la publication ou notification le 15... 202

Département des Bouches du Rhône Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON Arrondissement d'AIX EN PROVENCE ■ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

> REÇU EN PREFECTURE le 14/08/2023

Application agréée E-legalite.com